

FICHE PAYS GUINÉE

1. Données générales

Nom officiel : République de Guinée
Nature du régime : République
Chef de l'État : Mamady Doumbouya, Président de la transition

2. Année d'adhésion au SWEDD 2020

3. Montant du financement SWEDD 2 60 Millions de dollars

4. Données géographiques

Superficie : 245 857 Km²
Capitale : Conakry
Villes principales : Kindia, Kankan, Nzérékoré, Labé
Langue officielle : Français
Langues courantes : Pulaar, Malinké, Soussou, Kpélé, Toma et Kissi

5. Données démographiques

Population (Projection 2022 du RGPH, 2014)	13 261 638
Densité	54 habitants / km ²
Taux d'alphabétisation des plus de 15 ans (RGPH, 2014)	34,3 %
Age médian (RGPH, 2014)	16,3 ans
Part des femmes (RGPH, 2014)	51,7 %
Taux de fécondité	165 pour mille
Indice synthétique de fécondité ou nombre moyen d'enfants par femme (EDS, 2018)	4,8
Population de moins de 15 ans (2022)	44,9 %
Prévalence de la malnutrition : retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	9,2 %
Besoins non satisfaits en contraceptions	22 %
Taux d'utilisation des contraceptifs modernes chez les femmes en union (EDS, 2018)	10,6 %
Espérance de vie (RGPH, 2014)	58,9 ans

6. Présentation du pays

La Guinée a fait de la capture du dividende démographique (DD) une priorité et place le développement du capital humain au cœur de ses politiques publiques. Le pays vient d'être sélectionné pour la deuxième phase du projet SWEDD (SWEDD 2), lequel correspond parfaitement à ses objectifs stratégiques, à savoir la Vision Guinée 2040, le Plan national de développement économique et social (PNDES 2016 - 2020) et aux cadres d'orientation des programmes de développement dont Vision 2020 de la CEDEAO et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

L'analyse de la structure par âge révèle l'extrême jeunesse de la population guinéenne dont plus de la moitié (53,7%) a moins de 19 ans. L'âge moyen est autour de 21,8 ans. Les femmes en âge de procréation représentent près d'un quart de la population totale (24,6%).

Bien que le pays ait entamé sa transition démographique, le niveau de la fécondité demeure relativement élevé avec 4,8 enfants par femme (EDS 2018). Le taux de prévalence contraceptive moderne chez les femmes en union est de 11 % avec un besoin non satisfait de 22 % (EDS V 2018). Selon l'EDS 2018, le pourcentage d'adolescentes (15 à 19 ans) ayant déjà commencé leur vie féconde est de 26 %, dont 21% ont déjà eu, au moins, une naissance vivante et 5 % sont enceintes de leur premier enfant. Ce pourcentage a diminué, passant de 34 % en 2012 à 26 % en 2018. À ce rythme, les besoins en santé reproductive vont continuer à s'accroître puisque le nombre de femmes

La population guinéenne est caractérisée par un faible niveau d'instruction. Selon de Recensement Générale de la Population et de l'Habitat de 2014, seulement une personne sur trois (34,3 %) de 12 ans ou plus est alphabétisée. L'analphabétisme est plus prononcé chez les femmes (77, 1 %) que les hommes (59,5 %). L'âge légal au premier mariage est fixé à 18 ans.

Le Rapport d'état sur les systèmes éducatifs nationaux (RESEN) montre que la situation de la scolarisation et le maintien des filles à l'école restent encore préoccupants. Le taux brut de scolarisation des filles au cycle primaire est de 95,5 % et tombe à 37,2 % dans le premier cycle du secondaire entre 2018-2019. Au secondaire, le taux brut de scolarisation est estimé à 46,7 %. En milieu rural ce taux est 14,6 % chez les filles contre 38,8 % en milieu urbain.

En matière de disparité entre filles et garçons, on relève à l'entrée au primaire dans la même période, un taux brut d'accès au CP1 de 111,4 % pour les filles contre 126,1 % pour les garçons. La non-scolarisation touche davantage les filles, les enfants vivant en milieu rural, les enfants des familles les plus pauvres. En effet, si chez les 5 à 16 ans, deux personnes sur cinq (soit 40 %) n'ont jamais été scolarisées, cette proportion est de 43 % chez les filles et de 38 % chez les garçons. Par ailleurs, les filles représentent 52 % des enfants de 5 à 16 ans n'ayant jamais été scolarisés. Si cette tendance n'est pas inversée, cela risquerait de retarder davantage la transition démographique et la réalisation des Objectifs du développement durable.

7. Objectifs du projet SWEDD en Guinée

Composante 1 : Améliorer la demande régionale pour les services de santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile et renforcer le niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes

- ✓ Atteindre 80 % de taux de rétention scolaire des adolescentes inscrites dans les écoles secondaires bénéficiaires des interventions relatives à la scolarisation dans les zones d'intervention du projet en 2024
- ✓ Atteindre 80 % d'adolescentes et de femmes bénéficiaires des interventions dans les espaces sûrs qui ont de bonnes connaissances sur les conséquences néfastes des mariages d'enfant et des grossesses précoces, ainsi que sur les avantages de l'espacement des naissances en 2024
- ✓ Atteindre 94 918 d'adolescentes bénéficiaires d'au moins une des interventions relatives à la scolarisation (services de transport, hébergement, nourriture, fournitures scolaires, cours supplémentaires)
- ✓ Atteindre 1000 cas de violences basées sur le genre (VBG) et de pratiques néfastes dans les zones d'intervention du projet qui ont été référés pour prise en charge sanitaire, sociale, juridique, sécuritaire selon le processus de référencement en place en 2024

Composante 2 : Renforcer les capacités régionales pour la mise à disposition des produits de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle (SRMIN) et de personnel sanitaire

- ✓ Atteindre 134 767 nouvelles utilisatrices d'une méthode de contraception moderne en 2024
- ✓ Atteindre 0 % le taux de rupture des produits contraceptifs dans les points de prestations de services dans les zones d'intervention du projet en 2024
- ✓ 3 tests pilotes pour la distribution selon une checklist des produits SRMNIN au dernier kilomètre
- ✓ Atteindre 340 sages-femmes dans les zones d'intervention du projet ayant complété leur formation de base par des sessions de formation continue de courte durée dans le cadre de l'assurance qualité des services de santé de la reproduction (SONU, PF y compris PF du post-partum et Genre) en 2024.

Composante 3 : Favoriser l'engagement politique et renforcer les capacités d'élaboration des politiques et de mise en œuvre du projet

- ✓ Adopter d'ici 2024 du principe de la budgétisation sensible au dividende démographique
- ✓ 3 cadres juridiques nationaux et régionaux en faveur de la scolarisation et du maintien des filles à l'école, de la santé reproductive des adolescents, et de l'abandon des VBG et des pratiques néfastes créés en 2024
- ✓ Mise en place un observatoire de dividende démographique fonctionnel
- ✓ 2 publications nationale et régionale portant sur la transition démographique, les questions de population et le dividende démographique programmé en 2024
- ✓ 90 % Pourcentage de plaintes enregistrées qui sont effectivement traitées en 2024